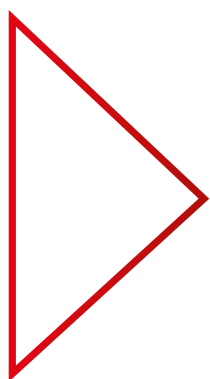


communauté d'agglomération

**grand  
avignon**



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE DU GRAND AVIGNON

**APPEL À PROJETS**  
**POUR LA PÉRIODE 2019-2020**

**DATE LIMITE POUR  
LE DÉPÔT DES DOSSIERS :  
VENDREDI 25 JANVIER 2019 (INCLUS)**

Attention : l'appel à projets est sur une durée de 2 ans (2019 et 2020)

# SOMMAIRE

	<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le contexte</li><li>• Les objectifs</li><li>• À qui s'adresse l'appel à projets ?</li><li>• Critères d'éligibilité</li><li>• Critères d'analyse</li></ul>	
	<b>THÉMATIQUE 1</b> <b>FILIÈRES STRATÉGIQUES ET TRADITIONNELLES</b> .....	<b>4</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Soutenir les filières stratégiques</li><li>• Dynamiser les filières traditionnelles</li></ul>	
	<b>THÉMATIQUE 2</b> <b>ENTREPRENEURIAT ET CROISSANCE</b> .....	<b>5</b>
	<b>THÉMATIQUE 3</b> <b>SITES D'ACCUEIL D'ENTREPRISES</b> .....	<b>6</b>
	<b>THÉMATIQUE 4</b> <b>SOUTENIR L'INSERTION, L'EMPLOI ET LA FORMATION</b> .....	<b>6</b>
	<b>LES MODALITÉS DE DÉPÔT</b> <b>ET D'INSTRUCTION DES DOSSIERS</b> .....	<b>7</b>

# INTRODUCTION

## ▷ LE CONTEXTE

Le 15 décembre 2014, afin d'agir en faveur de la création de richesses et de l'emploi, les élus communautaires ont défini jusqu'en 2020 la stratégie de développement économique de la communauté d'agglomération du Grand Avignon.

L'appel à projets du Grand Avignon s'inscrit dans la lignée du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de la Région Sud, adopté le 17 mars 2017.

## ▷ LES OBJECTIFS

### **Soutenir les filières stratégiques :**

- Structuration de l'offre de services à l'entreprise
- Coordination des acteurs et mise en cohérence des projets
- Promotion dédiée

### **Renforcer l'accompagnement aux nouvelles entreprises et aux entreprises en développement :**

- Accompagnement à la création d'entreprises

- Accompagnement à la croissance vers les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI), à l'innovation et l'internationalisation
- Développement d'une offre foncière et immobilière segmentée

### **Conforter les filières traditionnelles :**

- Etudes prospectives sur les évolutions / veille
- Accompagnement à la modernisation
- Renforcement des synergies partenariales

## ▷ À QUI S'ADRESSE L'APPEL À PROJETS ?

L'appel à projets s'adresse aux associations (loi 1901), aux collectivités territoriales, aux entreprises (dans le respect du champ

d'intervention défini par le SRDEII), et aux établissements publics et autres organismes à but non-lucratif.

## ▷ CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Remise par voie numérique d'un dossier complet dans les délais impartis.

- **La conformité aux objectifs** des thématiques de la stratégie de développement économique tels qu'exposés plus hauts.

## ▷ CRITÈRES D'ANALYSE

L'analyse des demandes se fera au regard de :

- **Le degré d'innovation**, qui peut porter sur l'organisation, l'impact économique pour le territoire, ou encore l'innovation technologique et d'usage.
- **La réponse apportée aux besoins locaux** peu, mal ou non satisfaits (capacité à créer une nouvelle offre répondant à un besoin identifié).
- **Capacité à travailler en synergie avec différents acteurs et à mutualiser les moyens.**

- La possibilité d'évaluer les impacts réels des actions proposées (la réponse à l'appel à projets devra intégrer **à minima 3 indicateurs d'évaluation** de l'action).
- Du niveau de satisfaction des adhérents ou publics concernés : pour ce faire, il est possible de joindre des résultats d'enquêtes adhérents, des résultats de questionnaires de satisfaction ...

Un seuil minimum de subvention est fixé à 3 000 € et un seuil maximum à 65 000 €.



# THÉMATIQUE 1

## FILIÈRES STRATÉGIQUES ET TRADITIONNELLES

La communauté d'agglomération du Grand Avignon souhaite à la fois soutenir les filières stratégiques du territoire et dynamiser les filières qualifiées de traditionnelles.

Pour ce faire, cette thématique vise à densifier et renforcer le réseau d'acteurs qui accompagne le développement de projets pour chacune de ces filières.

### SOUTENIR LES FILIÈRES STRATÉGIQUES

#### NATURALITÉ

**Pour rappel**, cette filière stratégique se compose de cinq principaux marchés : l'alimentation de qualité, le bio contrôle et les intrants naturels, les ingrédients naturels, la nutraceutique et la cosmétique naturelle.

La Région a lancé fin 2016, les Opérations d'Intérêt Régional (OIR) en Région Sud. Parmi celles-ci figure l'OIR NATURALITÉ dont l'ambition est de « Faire de la Région Sud la référence française sur la Naturalité ».

Compte tenu des atouts du territoire du Grand Avignon, la Région a repéré notre territoire comme leader et exemplaire en matière d'offres de services de très haut niveau, pour accompagner les entreprises (existantes ou en émergence) sur le thème de la Naturalité.

**Ainsi, le Grand Avignon est aujourd'hui pilote de cette démarche sur le territoire et verra émerger en 2019 la Cité de l'innovation, sur Avignon Technopôle. Elle permettra la concentration unique d'expertises** pour accompagner les entrepreneurs de la Naturalité.

Plus précisément, sur le secteur de l'alimentation, le Grand Avignon a engagé une politique ayant pour objectifs de favoriser les produits locaux, et de contribuer à une alimentation favorable à la santé et au bien-être des habitants du territoire.

**En adéquation avec la politique de soutien de la filière naturalité et également en préfiguration du développement d'un Programme Alimentaire Territorial (PAT), cet appel à projets soutiendra les actions qui contribueront à :**

- **La formation et le développement des compétences.**

- **L'accompagnement à l'entrepreneuriat étudiant et à la création d'activités.**
- **L'appui à l'innovation et à l'expérimentation.**
- **La performance des entreprises agroalimentaires.**

#### ACTIVITÉS AÉRIENNES SOL/AIR – Nouveaux usages aériens et sécurité

Dans l'objectif d'asseoir le positionnement de l'agglomération sur les activités sol-air, les axes suivants ont été définis comme prioritaires :

- Renforcer la visibilité du Grand Avignon à l'échelon régional, national et international, et faire connaître son offre.
- Améliorer le parcours d'accompagnement des porteurs de projets et des entreprises en soutenant les partenaires, les actions et les événements autour de ces activités.

#### INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES, spectacle vivant et nouvelles images

Le Grand Avignon bénéficie d'une offre culturelle riche et diversifiée, contribuant à l'attractivité touristique du territoire. Dans cet environnement s'est développé un écosystème de start-up composé d'activités tournées vers la valorisation patrimoniale et culturelle, ainsi que des projets liés au numérique et au digital.

Dans la perspective de soutenir ce tissu entrepreneurial unique, le Grand Avignon souhaite intervenir sur les axes suivants :

- Accompagner les acteurs et entreprises qui participent à la connaissance, au dynamisme, ainsi qu'à l'attractivité des industries culturelles et créatives.
- Valoriser et promouvoir les projets portés localement.

## DYNAMISER LES FILIÈRES TRADITIONNELLES

Pour la période 2019-2020, les axes retenus sont les suivants :

### **TOURISME D'AFFAIRES**

- Valoriser l'offre existante sur le territoire pour attirer des événements professionnels, séminaires, congrès... et optimiser ainsi la fréquentation du territoire toute l'année sur cette activité.
- Faire émerger des offres originales et attractives témoignant d'une politique innovante en faveur du tourisme d'affaires.

### **ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ**

- Soutenir les initiatives d'économie circulaire qui constituent un nouvel axe de développement économique pour les territoires.
- Développer ou créer des outils ou initiatives innovants permettant de dynamiser l'économie de proximité, de soutenir l'emploi du territoire, de faire émerger des produits ou projets novateurs et/ou de stimuler les échanges locaux.



## THÉMATIQUE 2 ENTREPRENEURIAT ET CROISSANCE

### **CRÉATION D'ACTIVITÉ**

Pour la période 2019-2020, les axes retenus sont les suivants :

- Soutenir les partenaires œuvrant à la création d'entreprises en favorisant ceux proposant des projets en adéquation avec la stratégie de développement économique du Grand Avignon.

L'impact des projets sur l'emploi et l'attractivité ainsi que leur dimension innovante et partenariale, seront tout particulièrement appréciés.

### **ACCOMPAGNEMENT À LA CROISSANCE**

Le soutien au développement et à la croissance des TPE/PME mérite un soutien spécifique et accru de la part du Grand Avignon. Sans se substituer aux professionnels et aux structures habilités à réaliser cet accompagnement, le Grand Avignon soutiendra :

- Les dispositifs d'aide financière aux entreprises en croissance. Ex : prêt d'honneur, capital-risque...
- Les dispositifs d'accompagnement à la croissance. Ex : formation, atelier, événement...
- Les dispositifs visant à accompagner les entreprises dans l'accroissement de leurs effectifs et de leur évolution. Ex : recrutement, mobilité des collaborateurs, attractivité des talents, accompagnement des conjoints salariés, conciergerie.

### **INTERNATIONALISATION**

Le territoire du Grand Avignon se caractérise par un faible taux d'entreprises présentes à l'international. Fort de ce constat, et parce que l'internationalisation est un levier de croissance pour les PME, le Grand Avignon souhaite soutenir :

- Les projets de coopérations décentralisées.
- Le développement des partenariats internationaux.
- La promotion du Grand Avignon et de sa marque territoriale Avignon Terres de Création à l'échelon international.
- Les entreprises dans leur stratégie de développement et d'internationalisation, aux côtés des acteurs institutionnels régionaux.

### **INNOVATION**

Le soutien sera apporté ici aux divers projets locaux s'inscrivant dans une dynamique innovante en matière de procédés, de techniques et d'usages. Cette action sera déployée en lien avec la stratégie régionale d'innovation fixée dans le cadre du SRDEII.

Dans le cadre de ce soutien, différents paramètres seront considérés comme déterminants :

- Dimension partenariale.
- Coordination forte avec les projets accompagnés par la Région Sud, notamment dans le cadre des OIR.
- Développement des liens recherches-entreprises-formations.



## THÉMATIQUE 3

### SITES D'ACCUEIL D'ENTREPRISES

Au travers de sa stratégie de développement économique, le Grand Avignon entend structurer et dynamiser les sites d'accueil des entreprises, afin de renforcer leur attractivité. Pour mener à bien ce projet, différents axes apparaissent primordiaux : animation, promotion et gestion.

Seront considérés comme prioritaires les projets intégrant une dynamique de mutualisation des moyens techniques, humains, financiers, interzones et ce pour atteindre un seuil critique et une meilleure efficacité.

#### **ANIMATION ET VEILLE (QUALIFICATION, RÉPONSES AUX BESOINS DES ADHÉRENTS)**

Il s'agit d'accompagner les initiatives menées par les acteurs locaux sur les champs suivants :

- Contribuer à l'attractivité et à la notoriété des zones.
- Renforcer les échanges interentreprises et accompagner des projets à même de renforcer la cohésion des acteurs économiques autour de projets fédérateurs.
- Contribuer à une meilleure connaissance des entreprises implantées sur les zones, et de leurs attentes au travers d'analyses,

de quantifications et d'enquêtes auprès des adhérents.

La présentation d'indicateurs de réalisation de l'action sera appréciée (ex : part des entreprises de la ou des zones qui adhèrent à l'association, nombre de manifestations organisées, nombre de créateurs/entreprises accompagnés, nombre d'évènements/animations interzones organisées etc.).

#### **PROMOTION**

Pour 2019 et 2020, les axes définis comme prioritaires sont les suivants :

- Contribuer à faire connaître et valoriser les entreprises du territoire, leurs compétences et savoir-faire.
- Soutenir les manifestations renforçant l'attractivité du territoire, en cohérence avec la stratégie de marque portée par Avignon Terres de Création.

#### **GESTION**

Seront considérées comme prioritaires :

- Les actions en faveur de l'amélioration de la qualité des sites, notamment au regard des exigences sociétales de développement durable.



## THÉMATIQUE 4

### SOUTENIR L'INSERTION, L'EMPLOI ET LA FORMATION

La communauté d'agglomération du Grand Avignon **maintient pour la période 2019-2020** sa dynamique en faveur de l'emploi, de l'insertion par l'activité économique et de la formation pour les demandeurs d'emploi de son territoire.

#### **INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**

Il s'agit d'accompagner les publics en difficulté d'insertion socio-professionnelle en proposant un accompagnement adapté qui favorisera leur retour à l'emploi. L'ensemble des projets

déposés dans ce cadre devra répondre à une logique de parcours d'insertion pour ses bénéficiaires.

Pour la période 2019-2020, les axes retenus sont les suivants :

- **Aider à l'insertion des publics les plus en difficultés** : développer les liens avec le monde économique et les entreprises, et adapter les parcours aux besoins des publics pour favoriser l'accès à l'emploi et développer des supports d'activités répondant aux besoins locaux.

- **Dynamiser et valoriser les parcours d'insertion.**
- **Soutenir les initiatives, l'esprit d'entreprendre et la création d'activités pour les publics en difficultés.**

Dans un souci de mutualisation des moyens, seront favorisés les projets de type collaboratif entre structures ou bénéficiant à plusieurs Structures d'Insertion par l'Activité Économique.

## **EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE**

Pour la période 2019-2020, les axes retenus sont les suivants :

- Renforcer les liens entre le secteur de l'Insertion par l'activité économique et le monde économique notamment avec les entreprises,

les branches et organisations professionnelles, les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA), et les organismes de formation.

- Développer des actions innovantes d'accompagnement vers l'emploi et également d'anticipation du retour à l'emploi lors des parcours de formation.
- Adapter les qualifications et compétences des publics aux besoins des entreprises par la formation, **en particulier dans le secteur du numérique.**

***Nota-Bene** : La thématique 4 de l'appel à projets Développement Économique & Tourisme 2019-2020 doit être en corrélation avec le pilier développement économique de l'appel à projets du Contrat de Ville 2019.*

## **▶ LES MODALITÉS DE DÉPÔT ET D'INSTRUCTION DES DOSSIERS**

- Les dossiers de demande de subvention seront téléchargeables sur le site [www.grandavignon.fr](http://www.grandavignon.fr) à compter du **18 décembre 2018**.

Ils devront être déposés **UNIQUEMENT par voie numérique** sous format PDF, jusqu'au **vendredi 25 janvier 2019 (inclus)**, à l'adresse suivante : [économie@grandavignon.fr](mailto:économie@grandavignon.fr)

Les dossiers numériques transmis au-delà de ce délai, la date de réception du courrier électronique faisant foi, insuffisamment ou incorrectement remplis ne seront pas instruits par le service développement économique du Grand Avignon. Un mail d'accusé de réception sera automatiquement envoyé aux opérateurs dont les dossiers auront été jugés complets.

- Instruction des dossiers : **du 29 janvier au 02 mars 2019**

Ne seront reçus **en entretien courant avril** que les structures dont les projets auront été jugés préalablement recevables par le service Développement Économique et Tourisme du Grand Avignon.

- La notification aux opérateurs des projets retenus sera effectuée **au plus tard le 6 juin 2019**.

Les actions pluriannuelles proposées dans le cadre de cet appel à projets doivent être présentées pour une mise en œuvre sur une période de 2 ans, 2019 et 2020.

Pour les actions pluriannuelles, le dossier est à compléter une fois pour les 2 années de l'appel à projets.

Néanmoins, le montant des subventions attribué fera l'objet d'une décision annuelle en bureau des vice-présidents du Grand Avignon : **en avril 2019 puis en avril 2020**.

communauté d'agglomération

**grand  
avignon**



**GRAND AVIGNON**

320, chemin des Meinajariès - BP 1259 Agroparc  
84911 Avignon Cedex 9

Tél. 04 90 84 47 00 / Fax 04 90 84 47 01

[economie@grandavignon.fr](mailto:economie@grandavignon.fr)

[www.grandavignon.fr](http://www.grandavignon.fr)